

Annexe 2 : Le profil des structures d'animation

La diversité des structures porteuses

Les **121 structures identifiées** par la commission « Animation bois-énergie du CIBE » sont réparties sur toute la France et appartiennent à des secteurs d'activité variés (énergie, agriculture, forêt/bois). **Selon leur territoire et de le mode de développement en bois-énergie, elles possèdent des compétences spécifiques riches, diversifiées et approfondies qui se démultiplient via le réseau animé depuis 2008 par le CIBE.**

Zones d'intervention

Les structures d'animation facilitent le lien avec le terrain (collectivités, professionnels). 55 % d'entre elles ont une action départementale et 23 % régionale. Les autres agissent sur des territoires infra-départementaux ou interdépartementaux (Parcs naturels régionaux, notamment).

Publics-cibles

Ces structures sont tournées vers **l'ensemble des porteurs de projets de chaufferies automatiques** qu'ils soient industriels, agricoles, du tertiaire privé (soutien à la mise en place des appels à projets « BCIAT »), mais aussi les collectivités. Pour ce qui est de la **structuration de l'approvisionnement** de combustibles, l'ensemble des professionnels sont contactés.

Compétences spécifiques

Le métier d'animateur bois-énergie requiert des **compétences complètes et transversales** sur la filière (production de combustible, conception et réalisation de chaufferie, réseau et vente de chaleur,...), autant que des **compétences techniques pointues** (thermiques, combustibles bois, génie civil, réglementation, gestion de projet et animation de réseau). Ainsi les professionnels en poste possèdent des formations de niveau supérieur (ingénieur ou équivalent).

L'animateur élabore notamment des pré-études de faisabilité des projets de chaufferies qui demandent des compétences thermiques et économiques, ainsi que des connaissances de la filière bois-énergie ; il organise également des événements pour faire se rencontrer les différents acteurs de cette filière qui nécessitent des capacités d'animation, de communication et de maîtrise des contraintes et attentes de chacun d'entre eux.

Financements

Les structures d'animation bois-énergie sont financées à hauteur de 72 % en moyenne à l'heure actuelle (illustration 1). Ces soutiens de partenaires publics sont indispensables à l'impartialité de leurs actions.

Ces financements présentent de fortes disparités en termes de montant et de partenaires, les principaux étant les Délégations régionales de l'**ADEME** et les **Régions**. Suivis depuis 2012, les

soutiens financiers des structures d'animation connaissent une stagnation (conseils départementaux) voire, depuis 2015-2016, une baisse (ADEME via notamment la mise en place d'un forfait de 24 000 €/an par ETP et conseils régionaux) (cf. illustration 5). Les perspectives 2018 laissent même transparaître la disparition des aides financières de partenaires sur plusieurs « anciennes » régions (exemples : Ardennes et Auvergne).

De plus, la quasi-totalité des entités n'a pas d'assurance sur la **pérennité** de leurs financements à court ou moyen termes.

Portées par des structures associatives ayant des situations financières fragiles (peu de trésorerie), ce manque de visibilité sur leurs ressources futures les oblige, pour mener à bien leur mission, à prendre le risque d'embaucher du personnel sans pouvoir **consolider ces emplois** (CDD) avec un impact important sur la qualification, un « turn-over » récurrent des salariés et donc une perte d'expérience et d'expertise.

Le choix est fait par certains financeurs de concentrer leur soutien à une seule « **structure-chapeau** » qui le redistribuerait aux structures locales avec le risque de délai et de dilution.

La **difficulté de mobiliser des financements complémentaires** est un vrai problème et un frein au déploiement des projets. Il les détourne de l'activité d'animation vers une recherche chronophage de financements et risque de compromettre la position neutre et objective de l'animateur auprès de ses partenaires.

Evolution des taux de financement de l'animation bois-énergie de 2012 à 2017

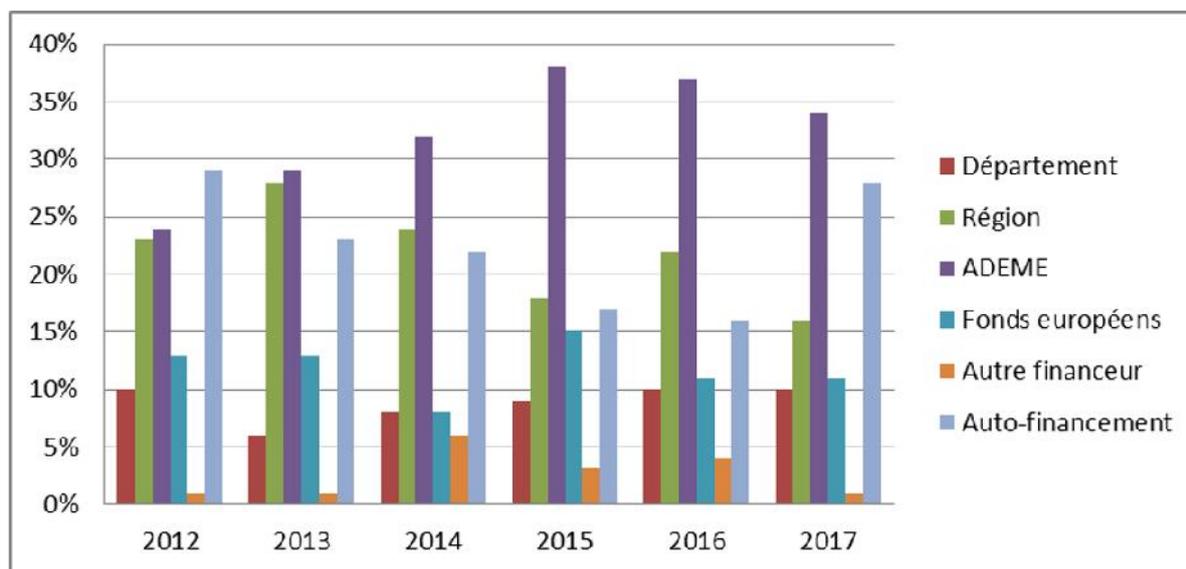


Illustration 1 : Evolution des taux de financement de l'animation bois-énergie de 2012 à 2017, (Source : CIBE, Rencontres des animateurs bois-énergie, novembre 2017)